



FRAPNA 07

Rapport d'activité 2022





Rapport d'activité 2022

Sommaire

Introduction p. 7

Notre fédération FNE p. 9

La Frapna 07 p. 13 à 17

- 2022 : résumé en images
- Bureau et conseil d'administration
- Associations fédérées
- L'équipe salariale

NOS MISSIONS p. 19

**PROTÉGER
ET DÉFENDRE** p. 20 à 25

- La Réserve Naturelle Régionale des Grads de Naves
- Lutter contre les atteintes à l'environnement
 - Sentinelles de la nature
 - Veille et juridique
 - Préservation des milieux
 - Aménagement du territoire
 - Sports de nature

COMPRENDRE p. 26 à 29

- Contributions aux études d'impact
- Inventaires pour l'amélioration des connaissances
- ABC Saint-Paul-Le-Jeune
- Rez'ENS

SENSIBILISER p. 30 à 36

- Au près du grand public
 - Participa'Sylve
 - Ripisylves
 - Événements, sorties
 - Création d'un sac pédagogique
 - Campagne barrages en galets
- Autres publics
 - Stages de citoyenneté
 - Pollution lumineuse : « La nuit, je vis »
- Jeunesse
- Médias de diffusion

MOBILISER p. 37

- Réseau Pétale 07
- Réseau des imaginaires
- Pot des bénévoles

NOS FINANCES p. 39

NOS PARTENAIRES p. 42



Tout au long de votre lecture, quand vous apercevez ce symbole, vous pouvez cliquer sur l'élément pointé afin d'être renvoyé sur des pages internet ou des vidéos complémentaires.

Note : La forme masculine utilisée dans ce document désigne toute personne indépendamment de son genre et ce pour alléger le texte.

Le mot du président



Depuis plus de quarante-cinq ans, la Frapna poursuit ses missions en cohérence avec ses objectifs statutaires. Les années se succèdent et nous apportent de continuels changements qui nous obligent à réfléchir, à nous projeter sur l'avenir, à travailler sur une nouvelle organisation indispensable pour assurer la pérennité de notre association. Ces dernières années ont été mouvementées d'un point de vue interne : après le départ en retraite de Mélusine Navarro, coordinatrice très appréciée, Noémie Benteux nous a rejoint fin 2021, dans un contexte très compliqué : sortie des années Covid, changements administratifs importants, diminution du nombre de nos adhérents, des subventions et des dons. Puis Frédéric Jacquemart a quitté la présidence et j'ai dû l'assurer pour quelques temps jusqu'à notre assemblée générale.

Nous avons beaucoup travaillé sur notre organisation interne et sur les relations avec notre relais régional FNE Aura. Nous avons également créé un groupe juridique indispensable pour assurer les procédures en cours ou futures. Ce sont des tâches indispensables pour assurer la continuité de tout le travail de fond qui avait été fait par Frédéric et Mélusine de manière très intense et très professionnelle ! J'en profite pour remercier Frédéric et Mélusine pour leur travail et Noémie qui a eu la lourde tâche d'assurer la continuité et de se former en même temps. Nos salariés ont été aussi fortement sollicités et je les en remercie également.

Dans ce contexte, les actions en faveur du maintien ou du rétablissement du bon état fonctionnel des milieux naturels sont toujours restées primordiales, sans oublier le cadre général d'action et de réflexion initié depuis plusieurs années sur la nécessité d'une métamorphose culturelle. En effet, il serait vain de ne s'occuper que des expressions du fonctionnement du système qui produit les nuisances et destructions/déstructurations que nous vivons actuellement sans se préoccuper du fond, c'est à dire des *a priori* culturels qui structurent une relation délétère avec la nature. Sans délaisser les grands axes habituels de notre politique, nous continuons à développer une approche systémique, intégrative. En témoigne un nouveau projet qui a vu le jour en 2022 sur le thème santé environnement, en partenariat avec l'ARS et financé par la DREAL à travers le programme One Health, et qui vise à sensibiliser les élus sur les liens entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes.

Avec FNE Aura, nous travaillons également sur notre réseau sentinelles et développons en commun, nos thématiques fortes : eau, nouvelles sources d'énergie, urbanisme, agroécologie. Ces renforcements d'activités manquent de subventions, le financement de nos frais de structures n'étant pas réévalué depuis des années pénalise l'équilibre de nos comptes.

Le bilan financier de l'année 2022 est insatisfaisant, comme expliqué dans la partie finance du rapport. C'est pourquoi en 2023, des efforts seront mis sur la diversification financière et la recherche de nouvelles sources de financement.

Le présent rapport d'activités ne peut que survoler les principales actions de la Frapna. Cet énorme travail a été possible du fait de la cohésion et de la complémentarité de l'équipe, tant salariée que bénévole. La relation humaine privilégiée que nous vivons ensemble est pour nous aussi importante que les buts que nous poursuivons et ce, malgré les difficultés imposées par notre époque.

Ce challenge est indispensable pour participer à faire de notre association une fédération forte et pérenne. C'est un travail d'équipe et de solidarité nécessaire pour répondre aux enjeux du moment.

Nous avons également besoin de vous pour la réussite de nos projets, rejoignez-nous, vous serez les bienvenus !



Notre fédération FNE

LA FRAPNA 07 AU NIVEAU RÉGIONAL ET NATIONAL

Les bénévoles et/ou salariés d'Ardèche participent aux différents réseaux thématiques relatifs aux pôles d'expertise de la région Auvergne Rhône Alpes. Un membre de notre Conseil d'Administration nous représente au CA de FNE AURA. Nous participons également aux séminaires des présidents et séminaires des directeurs du niveau national.

France Nature Environnement

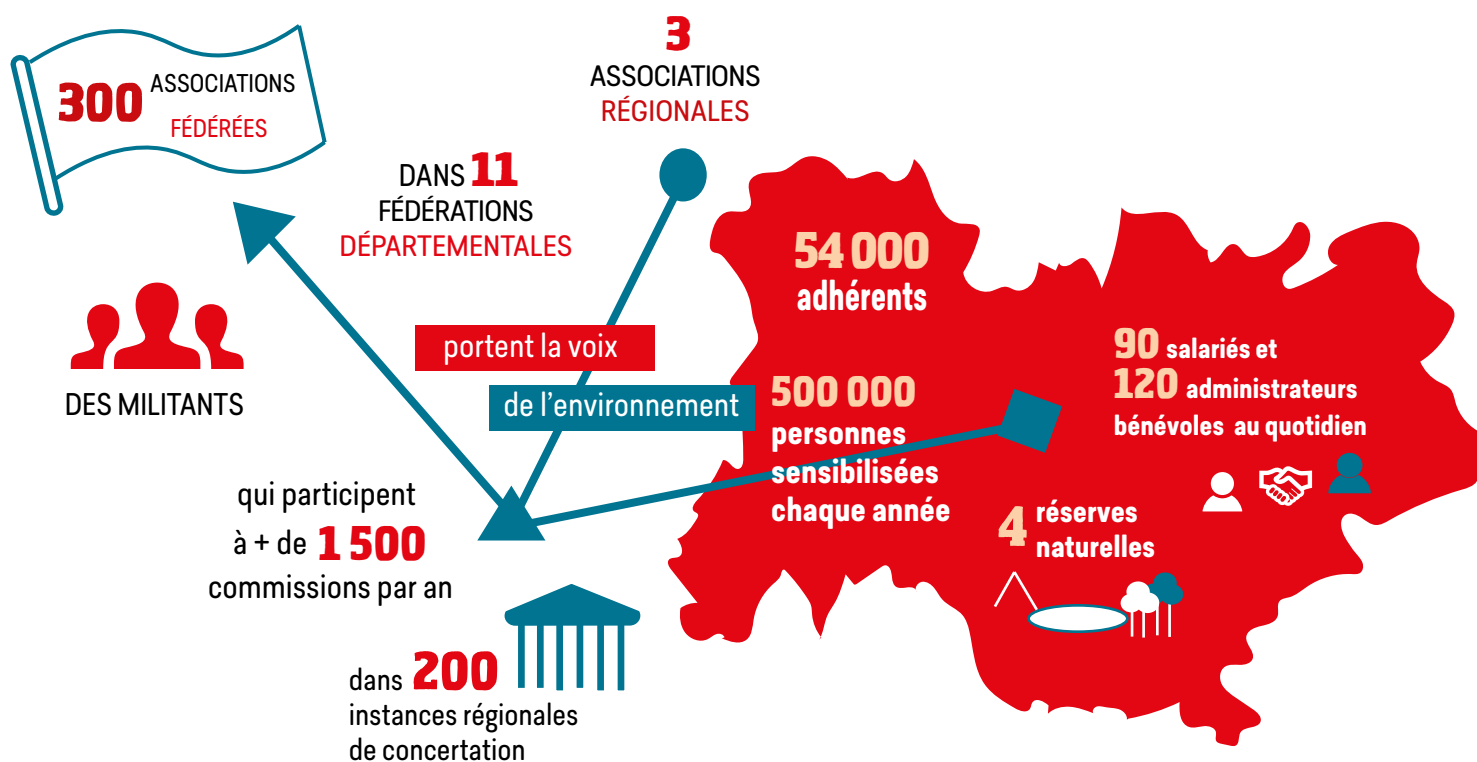
France Nature Environnement est le premier mouvement citoyen de protection de la nature et de l'environnement en France. Depuis plus de 50 ans, elle défend la nature et promeut des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant.



France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes

France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes est la **fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement**. Nous réunissons 11 fédérations départementales qui fédèrent 300 associations et 3 associations régionales qui partagent nos préoccupations. Ensemble, nous poursuivons le même objectif : protéger la nature et l'environnement en portant avec puissance la parole des 54 000 individus qui la composent. Nous sommes **agréés pour la protection de la nature et reconnus d'utilité publique** depuis 1984 par décret en Conseil d'État.

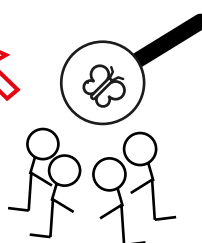
FNE AURA EN CHIFFRES



NOS PÔLES D'EXPERTISE

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Nos démarches sont multiples : animations en milieux scolaires ou de loisirs, formations, événements, publications, etc. Les publics touchés sont variés : scolaires, jeunes, professionnels, salariés et dirigeants d'entreprises, élus, grand public, lecteurs, adhérents, donateurs, etc.



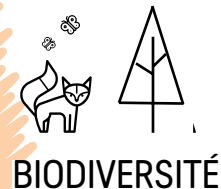
ENVIRONNEMENT ET URBANISME

Nous intervenons lors de l'élaboration des documents d'urbanisme et dans les commissions de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). Nous portons la demande que les documents d'urbanisme (SCoT et PLU) protègent les milieux naturels et les corridors biologiques et limitent l'artificialisation des sols.



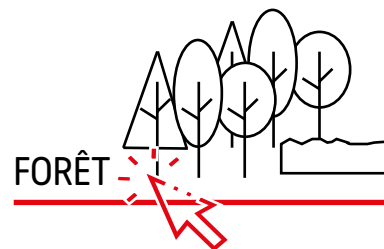
MONTAGNE

Notre Pôle Montagne active les bénévoles et salariés de FNE Isère, FNE Savoie, FNE Haute-Savoie, Moutain Wilderness et CIPRA. Il plaide et agit pour des montagnes en transition face au changement climatique.



BIODIVERSITÉ

Nos professionnels et bénévoles naturalistes agissent au quotidien pour enrayer l'effondrement de la biodiversité. Ils étudient nos espèces emblématiques grâce à de grands inventaires, parfois participatifs. Ils plaident pour une meilleure cohabitation entre le monde agricole et la biodiversité environnante.



FORÊT

Le Pôle Forêt étudie concrètement les grandes thématiques forestières : réserves forestières, ripisylves, bois morts et vieux bois, sylviculture favorable à la biodiversité, changement climatique. Objectif : mieux orienter les actions du plan de relance en matière de coupes et de plantations.

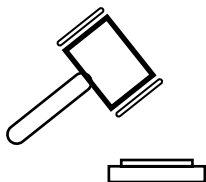
EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

La gestion de l'eau et des milieux aquatiques fait l'objet d'une gouvernance partagée localement dans les Comités des contrats de rivière ou de milieu, Commissions Locales de l'Eau, Comité de pilotage du Plan Rhône, Comité de bassin Rhône-Méditerranée, etc. Nos membres du Pôle Eau élaborent une vision, documentent et portent un plaidoyer de protection des écosystèmes adaptée aux changements climatiques, à la raréfaction de nos ressources en eau et à la pollution aux pesticides.



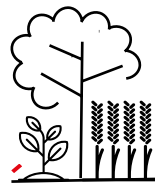
JURIDIQUE

FNE AURA est agréée pour la protection de l'environnement. Nous agissons d'abord en amont des décisions pour porter la voix de l'environnement dans le cadre de la concertation. Lorsque c'est nécessaire, nous menons également des actions en justice devant les juridictions pénales, civiles et administratives.



AGRICULTURE

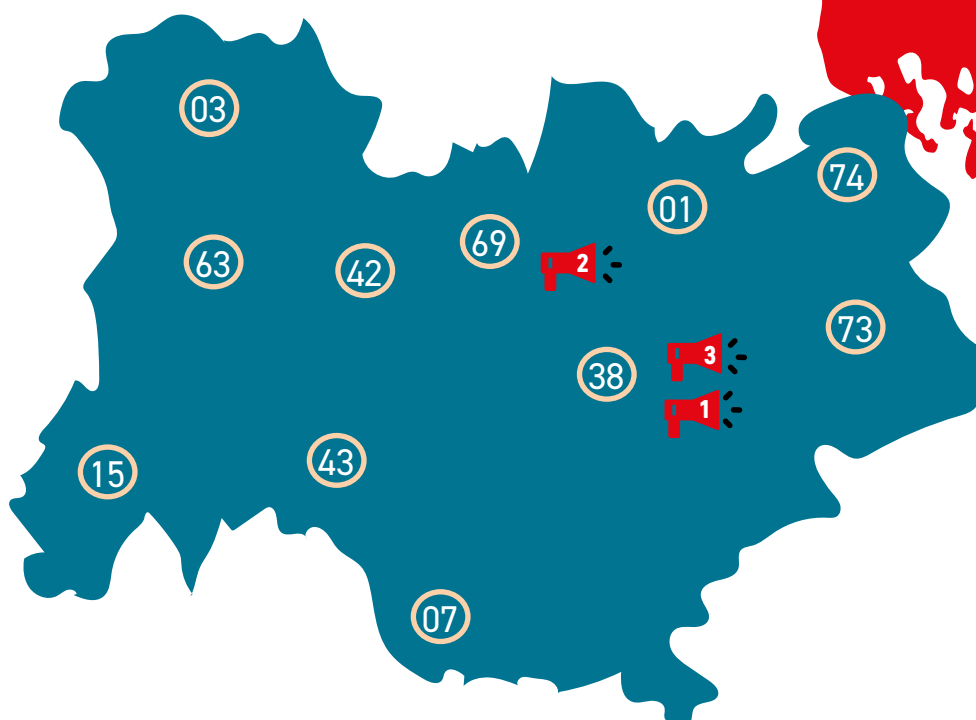
Nous disposons d'un Pôle Agriculture où salariés et bénévoles se mobilisent pour développer une agriculture durable. L'objectif est aussi d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques agricoles.



LES FÉDÉRATIONS

FNE AIN	01
FNE ALLIER	03
FRAPNA ARDÈCHE	07
FNE CANTAL	15
FNE ISÈRE	38
FNE LOIRE	42
FNE HAUTE-LOIRE	43
FNE PUY-DE-DÔME	63
FNE RHÔNE	69
FNE SAVOIE	73
FNE HAUTE-SAVOIE	74

	CIPRA
	LO PARVI
	MOUNTAIN WILDERNESS



 Associations régionales

 Fédérations départementales

300 ASSOCIATIONS
FÉDÉRÉES

200 000

PERSONNES
SENSIBILISÉES
CHAQUE ANNÉE

PAR LES ANIMATEURS
DE FNE AURA

26 000

ABONNÉS
À NOS NEWSLETTERS



57 000

PERSONNES
NOUS SUIVENT
SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX



54 000
ADHÉRENTS

18 750

SPECTATEURS
À NOTRE FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM NATURE ET ENVIRONNEMENT



170 000

VISITEURS / AN
DANS NOS 4 RÉSERVES



* Données 2020.

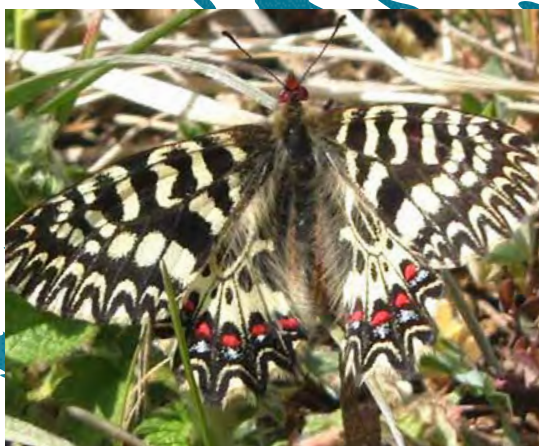
FRAPNA 07

Fédération des Associations de Protection de la Nature d'Ardèche



FRAPNA 07

2022 en images



LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Frapna est administrée par un conseil d'administration composé de bénévoles, qui définissent les orientations fondamentales de la politique de l'association et veillent à l'exécution des décisions prises lors de l'Assemblée Générale. Ils peuvent être cotisants à titre individuel ou représentants d'associations fédérées. Les membres de ce conseil sont élus pour trois ans et leur mandat est renouvelable. Le conseil d'administration élit, parmi ses membres et pour la même durée, un bureau composé au minimum d'un président, d'un trésorier et d'un Secrétaire général. Le Bureau veille à l'exécution des décisions prises par le Conseil d'administration.

QUELQUES CHIFFRES EN 2022



8 RÉUNIONS DE BUREAU

11 RÉUNIONS DE CA

Les mouvements en 2022

Frédéric Jacquemart, Président de la Frapna et représentant du Giet, a démissionné du Conseil d'administration le 13 septembre.

Annie Durand, administratrice et représentante de Cèze & Ganière au sein du CA, a démissionné de ses fonctions le 18 septembre.

Le bureau (membres au 31 décembre 2022)

Patrick Largeron, président

Ginés Martinez, vice-Président, représentant de l'Association Païolive, représentant au CA de FNE AURA

Jean-Louis de Benedittis, trésorier

Daniel Mayet, secrétaire général

Anne Le Corre, secrétaire adjointe et représentante de Serre-de-Gruas vent libre

Autres membres du CA

Odile Arnou-Duflot

Jacques Butez

Lionel Coste, représentant de Qualité de vie à Gropierres

Lionel Jacob, représentant des Amis de Viviers

Patrick Pappola.

D'autres bénévoles gravitent aussi autour de la Frapna. Nous remercions particulièrement et chaleureusement Denis, Françoise, Laura, Michel, Vincent, Mélusine, Suzy, Sébastien, Agathe, Dominique et Christian qui donnent régulièrement de leur temps à l'association.

Frédéric Jacquemart s'est retiré de son rôle dirigeant après plus de 15 années au service de la Frapna, en tant que président de 1999 à 2008 puis de 2016 à 2022. L'association lui est très reconnaissante de son militantisme renouvelé afin de mettre inlassablement ses compétences et son expertise au service de la protection de la nature. À son actif, entre autres, un de ses derniers succès, la sauvegarde de la forêt domaniale de Valbonne.

LES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

Les membres de la Frapna sont constitués de personnes physiques et d'associations basées en Ardèche, dénommées associations fédérées.

Les chiffres 2022 :

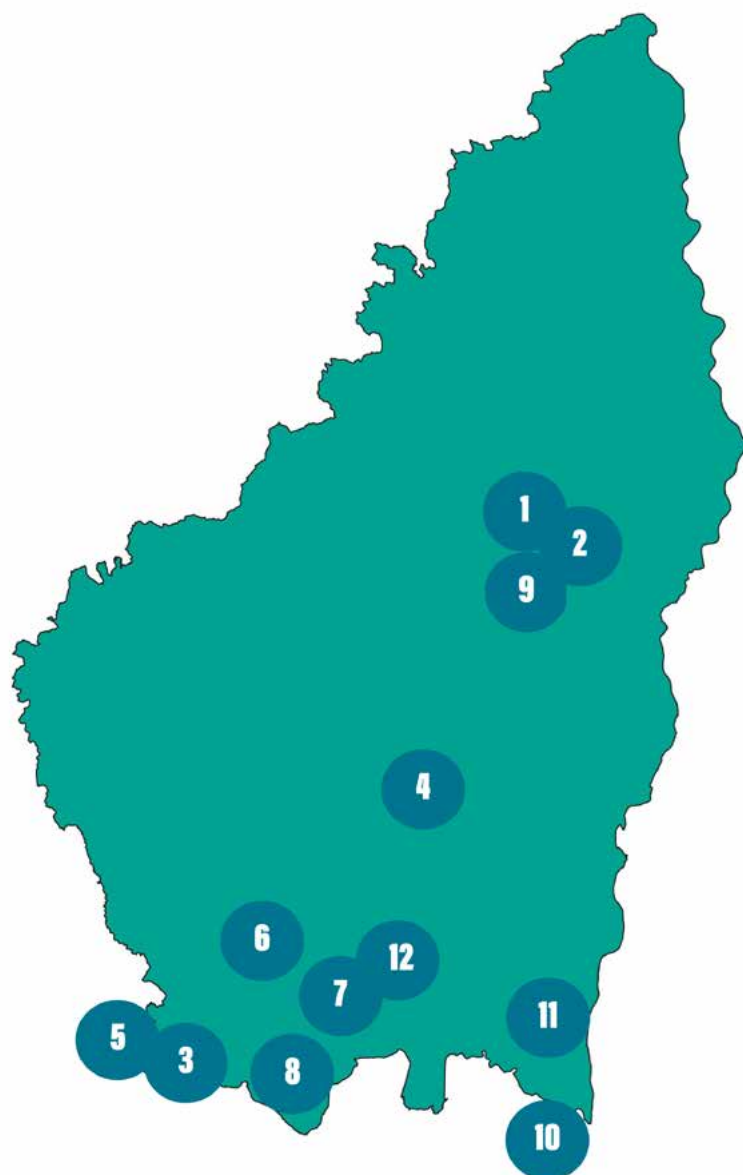
12 associations fédérées

890 adhérents indirects

149 adhérents directs.

CARTOGRAPHIE

- 1 ARBOSC
- 2 BEED*
- 3 CÈZE ET GANIÈRE
- 4 CPLC 07*
- 5 GIET*
- 6 ASSOCIATION PAÏOLIVE
- 7 QUALITÉ DE VIE À GROSPIERRES
- 8 SAED*
- 9 SERRE DE GRUAS VENT LIBRE
- 10 TERRE D'AVENIR
- 11 UTAN*
- 12 VIVRE À LABEAUME



BEED : Bassin de l'Eyrieux Environnement Développement ; CPLC 07 : Collectif Pour Le Climat ; GIET : Groupe International d'Études Transdisciplinaires ; SAED : Sud Ardèche Environnement et Développement ; * UTAN : Union Touristique Les Amis de la Nature ;

LES SALARIÉS

L'équipe des salariés met en œuvre les programmes et les orientations décidées par le conseil d'administration.

En 2022, 10 salariés, deux services civiques, une apprentie et un stagiaire constituaient cette équipe.

Corinne Bauvet

**Chargée de mission
études naturalistes**

En poste depuis 2001 (70%)

Noémie Bencteux

Coordinatrice générale

En poste depuis 2021 (75%)

Sandra Compère

**Coordinatrice des actions de
sensibilisation**

En poste depuis 2003
(100 % puis 70%)

Lorraine Delthel

**Chargée de mission sports de
nature et vie associative**

En poste depuis 2020 (70%)

Jacqueline Gavend

Secrétaire

d'août 2020 à juin 2022 (50%)

Edith Guinchard

Chargée de mission Eau

En poste depuis 2018
(80% puis 60 %)

Alain Ladet

Responsable scientifique

En poste depuis 1993 (100%)

Alexandra Montoro-Ingles

Secrétaire

En poste à partir de novembre
2022 (50%)

Léa Rami

Chargée de mission études

En poste depuis novembre 2019
(74%)

Mathis Trollat

Animateur

de février à juillet 2022

Organdie Peronnet

Apprentie

en alternance depuis
octobre 2022

Lisa Janoud

Volontaire en service civique

depuis septembre 2022 (80%)

Chloé Williot

Volontaire en service civique
depuis décembre 2022 (80%)

Théophile Circus

Stagiaire

de mars à avril 2022

Après un volontariat en service civique au sein de notre équipe, Mathis a accepté un contrat d'animateur de 6 mois.

Nous avons pu ainsi réaliser de nombreux projets d'EEDD et profiter de son dynamisme et de son implication dans l'équipe. Désormais apprenti botaniste, nous lui souhaitons de valider sa formation et espérons le retrouver bientôt dans les réseaux naturalistes.



Nos missions

PROTÉGER ET DÉFENDRE

Réserve Naturelle Régionale des Grads de Naves



Dans l'attente du renouvellement potentiel de l'agrément de la Réserve Naturelle Régionale des Grads de Naves (et de l'élaboration d'un nouveau plan de gestion), la Frapna s'est vue confier plusieurs missions dans le cadre de l'animation de la RNR. Ces actions sont rendues possibles grâce à des financements régionaux principalement mais également et surtout grâce à la volonté des propriétaires qui nous autorisent à accueillir du public sur leur propriété.

CONCERTATION AVEC LES RIVERAINS

Dans la continuité des actions 2021, les riverains de la RNR ont été sollicités afin de participer activement à la vie de la réserve. Ainsi, une journée était dédiée à la connaissance du site, à la participation à un chantier collectif et à la discussion. Une vingtaine d'habitants du plateau des gras de Naves et des alentours nous ont apporté leur aide pour réaliser des actions d'entretien des sentiers dans la RNR. L'après-midi, une discussion s'est engagée sur les contraintes et les atouts que représente la réserve pour le territoire et ses habitants.

CRÉATION D'UN ESCAPE GAME DANS LA RNR

Pour leur projet tutoré, la Frapna a confié à quatre étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature au lycée agricole d'Aubenas la mission de créer un escape game dans la Réserve Naturelle Régionale des Grads de Naves.

« En découvrant les travaux du professeur Jean Leblanc, épidémiologiste du 19ème siècle, les participants sont invités à découvrir comment un virus ravageur a émergé au cours du XIXème siècle, et comment la Réserve est devenue une réserve. »

A travers cette histoire fictive mais inspirée de faits réels, est abordée la question du rôle protecteur de la biodiversité contre l'émergence de nouveaux virus.

Ce jeu devrait pouvoir se découvrir dans la RNR, au printemps 2023.



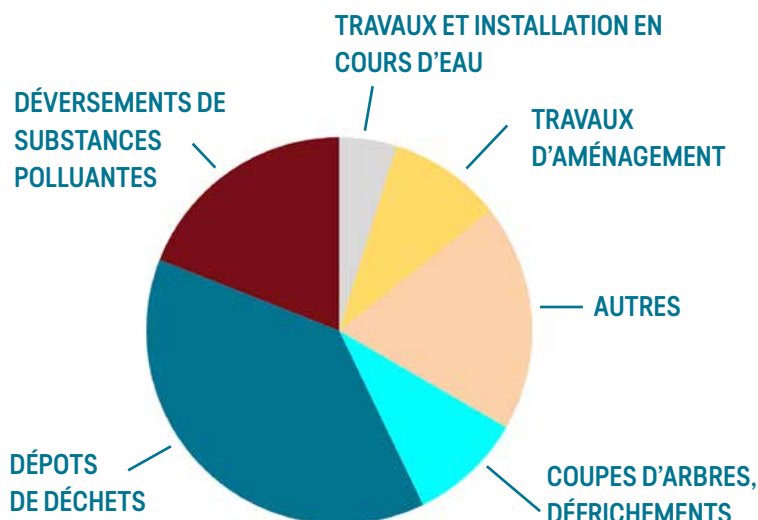
Lutter contre les atteintes à l'environnement

Pour lutter contre les atteintes à l'environnement, la Frapna utilise 3 principaux leviers : Sentinelles de la nature, la veille environnementale et les recours juridiques.



SENTINELLES DE LA NATURE

La Frapna, grâce à l'outil « Sentinelles de la nature », est fréquemment alertée d'atteintes à l'environnement. En 2022, l'association a reçu 25 alertes sentinelles. Comme tous les ans, les alertes reçues les plus récurrentes concernent les dépôts de déchets. Ceux-ci sont de natures diverses : ménager, gravats, déchets de chantiers...



Par ailleurs, un travail de veille est réalisé sur les sites Internet notamment celui de la préfecture de l'Ardèche, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Région Auvergne-Rhône Alpes (DREAL-AuRA), de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) et du ministère de la transition écologique. Certains sites d'établissements publics nationaux sont également suivis pour l'application des réglementation, la consultation de guides et parfois les Appels à Proposition comme ceux de l'Agence de l'Eau, l'Office de la Biodiversité (OFB), l'ONF. Légifrance, qui regroupe l'ensemble des lois et règlements français est également consulté lorsque de nouvelles lois et décrets sont publiés au journal officiel (JO).

Enfin, les publications de la presse nationale et locale font aussi l'objet d'une veille.

Cette veille donne lieu à des bulletins régulièrement diffusés au sein de la « communauté » Frapna.

Les alertes sentinelles reçues, la veille, les saisines de particuliers ou de nos associations fédérées, peuvent conduire la Frapna à des actions à portée juridique ou contentieuse : saisines des autorités administratives (Maires, Préfet) ou dépôts de plainte et plaidoyers auprès des tribunaux administratifs et civils.

EXEMPLE DE DOSSIER

En 2022, la FRAPNA 07 s'est constituée partie civile dans un dossier de création de retenue de stockage sans autorisation. La retenue avait été créée en 2020 sur un cours d'eau par un GAEC. Le GAEC contestait la qualification de cours d'eau de l'écoulement, identifié comme tel par les services de l'état. Lors de son audience, le GAEC a été reconnu coupable des faits qui lui étaient reprochés. La remise en état du site avant le 30 septembre 2022 a été ordonnée.

REPRÉSENTATION AUX COMMISSIONS

De nombreux projets font l'objet d'un suivi dans le cadre de commissions consultatives départementales (ex. CDPENAF), d'émission d'avis en qualité de personne publique associée (PPA), ou de consultations ou d'enquêtes publiques. Les salariés et bénévoles de la Frapna représentent l'association et ses valeurs dans de nombreuses instances de concertation, administratives et réglementaires. Ces participations actives et les analyses des dossiers qu'elles impliquent permettent d'intervenir en amont de l'élaboration des projets pour plaider une meilleure intégration des enjeux environnementaux. En 2022, la Frapna 07 a été représentée dans 87 commissions.

EAU	CLE du SAGE Ardèche (Commission Locale de l'Eau)	29
	Comités de rivière	
	Comités techniques et de pilotages des études et projets sur les milieux aquatiques de nos partenaires techniques	
	Comités Irrigation - concertation sur les projets de retenues collinaires	
	Parlement de l'eau	
	CDE (Comité Départemental de l'Eau)	
BIODIVERSITÉ	PNA (Plan National d'Action)	22
	Comités des sites Natura 2000 et des sites ENS (Espaces Naturels Sensibles)	
	CDNPS (Commission Départementale Nature Paysages et Sites)	
	Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage	
	Comité départemental grands prédateurs	
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)	22
	Réunions de concertation PLU, PLUi et SCOT	
INDUSTRIE/RISQUES	CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques)	4
SPORTS DE NATURE	Réunions de concertation pour des projets ou des sites	10

MILIEUX AQUATIQUES ET/OU GESTION DE L'EAU

La Frapna a été représentée dans 41 commissions concernant les milieux aquatiques et/ou la gestion de l'eau.

Notre association est représentée à des réunions techniques, comme par exemple les COTECH irrigation (espace de concertation concernant des projets de retenues de stockage d'eau) ou encore les réunions de concertation pour des études/projets portés par nos partenaires.

La Frapna se rend également à des réunions plus politiques, visant à définir les stratégies de gouvernance à mettre en œuvre pour la gestion de l'eau, c'est le cas du comité départemental de l'eau (gestion des épisodes de sécheresse), des comités rivières (Programme d'actions mis en œuvre par les structures gestionnaires de cours d'eau) ou la Commission Locale de l'Eau du SAGE Ardèche.

Parmi les 41 commissions concernant les milieux aquatiques, la Frapna s'est rendue à une réunion de concertation d'un projet d'effacement d'un seuil sur la Glueyre à Saint Sauveur de Montagut.

Le projet était en péril du fait de la présence de deux espèces d'odonates à l'amont de la retenue qui seraient susceptibles de disparaître suite à l'effacement de l'ouvrage, ce qui était bloquant pour la DDT. La Frapna ainsi que son association locale fédérée BEED ont fortement soutenu le projet au cours de cette réunion et par courrier auprès de la préfecture, soulignant le possible maintien de ces deux espèces mais surtout l'intérêt que représente le rétablissement de la continuité écologique pour l'ensemble de l'écosystème.

Deux articles ont été rédigés sur notre site internet pour expliquer et mettre en valeur la représentation territoriale de la Frapna dans les commissions eau. N'hésitez pas à aller les consulter :

ÉTUDE ARDÈCHE 2050 CONDUITE PAR L'EPTB ARDÈCHE :



www.fne-aura.org/essentiel/ardeche/letude-ardeche-2050

ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT DE LA VALLÉE DE L'EYRIEUX :



www.fne-aura.org/actualites/ardeche/lebf-de-leyrieux-un-espace-de-liberte-pour-la-riviere/



Préservation des milieux naturels

COPIL N2000 et ENS : comités de pilotage des sites NATURA 2000 et des Espaces Naturels Sensibles. Le département de l'Ardèche compte 26 sites Natura 2000 qui couvrent 120 000 ha dont certains sont interdépartementaux, ce qui représente environ 13% de la surface du département ; et 16 sites ENS qui recouvrent 15 % du territoire. (7 participations aux réunions)

Aménagement du territoire

La Frapna participe aux discussions et débats sur l'environnement au sein des instances consultatives. Notamment :

La CDNPS : Commission Départementale de la Nature, de la Préservation des Paysages, des Sites et du cadre de vie. La FRAPNA participe à 4 formations sur les 6 principales : formation spécialisée de la nature, formation spécialisée des sites et paysages, formation spécialisée des carrières et formation spécialisée de la faune sauvage captive. (11 participations)

La CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestier) traite des projets de construction ou d'aménagement qui par dérogation vont soustraire des terrains à leur vocation naturelle : parcelle agricole, espace naturel ou encore massif forestier. Par exemple, la demande d'un permis de construire d'un atelier d'exploitation d'une miellerie ou d'un hangar pour stockage de foin sur le site d'une exploitation agricole.

Les réunions sont mensuelles et traitent de 4 à 8 projets par réunion. Cela représente un volume de travail important d'analyse critique des dossiers préalablement aux réunions. En 2022, il y a eu 13 réunions.

Par ailleurs, la CDPENAF se saisit des travaux préparatoires. En 2022 ont ainsi été abordés le sujet des mesures compensatoires pour les projets portés par les collectivités et les précautions à respecter dans le développement de l'agro-voltaïsme. Ce dernier sujet restera encore en 2023 d'une grande actualité avec la publication des décrets d'application de la loi d'Accélération de déploiement des Énergies Renouvelables (ENR) avec les enjeux de garder la vocation de production alimentaire des terres agricoles et la nécessité d'aller vers la production d'énergies non fossiles. La CDPENAF traite également les documents d'Urbanisme : SCoT, PLUi et PLU.

La loi résilience et climat d'août 2021 ouvre deux possibilités pour examiner les PLU et les PLUi pour les territoires couverts par un SCoT adopté : soit un seul examen par l'instance du SCoT, soit deux examens, en CDPENAF ainsi que dans le cadre du Scot.

La FRAPNA a plaidé avec d'autres représentants que la CDPENAF s'autosaisisse, sur tous les projets, de l'application des dispositions relatives au ZAN (Zero Artificialisation Nette), contenues dans la loi du même nom.

Un Groupe de travail ENAF constitué de bénévoles a vu le jour au cours de l'année 2022, élargissant les compétences et la capacité d'examen de la FRAPNA.
In fine sont renforcées les positions portées par l'association.

Urbanisme

Instances d'élaboration des documents d'urbanisme

La participation de la Frapna est justifiée en qualité de personne publique associée (PPA). Les documents d'urbanisme organisent les espaces constructibles, naturels ou encore agricoles. Y sont également portées les zones à protection au titre du patrimoine bâti et naturel.

Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoTs) définissent les grandes orientations d'urbanisme à l'échelle d'un bassin de vie. Leur instruction dure environ 6 ans. Un PLU (Plan Local d'Urbanisme) concerne le territoire d'une commune ou d'une Communauté de Communes (PLUi), et les règles se déclinent à l'échelle des parcelles.

SCoTs adoptés :

L'année 2022 a vu l'adoption de deux nouveaux SCoTs en Ardèche : Ardèche méridionale et Centre Ardèche,

SCoTs en cours d'instruction :

Rhône-Provence-Baronnies, associant trois départements (Drôme, Ardèche, Vaucluse).

Les deux Communautés de Communes ardéchoises du bord du Rhône sont concernées, seuls territoires de notre département non encore couverts par un SCoT.

PLU(i) : Plan local d'urbanisme (intercommunal).

En cours :

PLUi Communauté des communes des Gorges de l'Ardèche

PLUi Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas

PLUiH Annonay Rhône Agglo

PLU de Grospierres

PLU de Banne

8 réunions (PLU et SCots)

Divers

Le CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) est une instance consultative instituée par le code de la santé publique. Il examine les projets d'actes réglementaires et individuels en matière d'installations classées, de déchets, de protection de la qualité de l'air et de l'atmosphère, de police de l'eau et des milieux aquatiques, de police administrative spéciale liées à l'eau, d'eaux destinées à la consommation humaine et d'eaux minérales naturelles.

Potentiellement 11 réunions par an. Dans la pratique il y a eu 4 réunions auxquelles la FRAPNA a participé en 2022. **La ressource en eau destinée à la consommation humaine va probablement être un axe majeur dans les prochaines années.**

Sports de nature

CDESI : Commission Départementale des Espaces Sites et itinéraires relatifs aux sports de nature.

La Frapna travaille depuis plusieurs décennies sur la thématique des sports de nature. Afin de limiter les impacts environnementaux de ces activités, elle cherche des modalités de pratiques plus respectueuses de l'environnement et accompagne les acteurs dans la mise en place de ces adaptations. Elle participe également à des projets de sensibilisation à la nature au sein du milieu sportif.

Dans cette dynamique, nous participons activement depuis les années 2000 aux travaux de la CDESI, persuadés par la nécessité de nouer le dialogue et d'être sur une ligne de conduite constructive et concertée entre tous les acteurs du territoire. La Frapna donne notamment un avis environnemental sur les dossiers soumis à la CDESI et participe activement aux processus de concertation sur les dossiers qui le nécessitent pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux (réunions de concertation, journées sur le terrain, accompagnement des porteurs de projets tout au long du processus). Plusieurs espaces et sites de pratiques ont ainsi fait l'objet de concertation en 2022 : le canyon du Turzon, le canyon du Gourgas, les sites d'escalade du Chat Gourmand, la Vire aux Oiseaux, le Cirque de Gens, le Cirque d'Endieu, le Grand Charmasson etc.

10 participations à des temps de concertation en 2022.



Dans la réflexion autour des incidences du canyoning sur les milieux naturels, la Frapna a par exemple travaillé en concertation avec la mairie de Saint-Georges les Bains pour son projet de ré-ouverture du canyon du Turzon. Nous avons notamment rencontré la maire de la commune, pour aborder les différents enjeux environnementaux associés à la pratique.

À la suite de ces échanges, plusieurs prospections de terrain ont été réalisées, en partenariat avec l'association BEED, pour inventorier les espèces sensibles. La concertation avec la mairie a également donné lieu à la réalisation d'une étude par le Conservatoire Botanique National du Massif Central, sur les bryophytes et la flore vasculaire du canyon, offrant une meilleure connaissance floristique du secteur.

Par la suite, la Frapna a participé aux différentes réunions de concertation pour se mettre d'accord sur les modalités de gestion du canyon qui apparaissent aujourd'hui dans la convention de pratique.

COMPRENDRE

CONTRIBUTION AUX ÉTUDES D'IMPACT ET SUIVI DE MESURES COMPENSATOIRES

Dans le cadre de divers projets portés par des groupes privés (carrières, parcs photovoltaïques, campings...) la Frapna réalise des inventaires naturalistes pour contribuer aux dossiers d'étude d'impact ou dans le cadre de suivis liés aux mesures compensatoires ou autres. Nous avons regroupé dans la suite par souci de simplification les mesures compensatoires, de réduction et d'accompagnement.

SUIVI ÉCOLOGIQUE DU VILLAGE HUTTOPIA DE VAGNAS (SITE DE CHAMPAGNAC)

Au début du mois d'avril 2015, la société Huttopia a confié à la Frapna la réalisation d'un suivi écologique du camping de Vagnas (site de Champagnac) pour une période de 15 ans. Ce suivi porte sur les habitats naturels et la flore, ainsi que les papillons (patrimoniaux ou suivi global selon les années).

En effet, ce site présente localement un fort intérêt écologique, avec en particulier une forte diversité en papillons diurnes et la présence de zones humides, ce qui est remarquable en zone méditerranéenne. Ces zones humides abritent des plantes rares et menacées, ainsi qu'une belle population de Diane, une espèce de papillon protégée au niveau national.

Pour les papillons, le suivi de l'année 2021 montre que la Diane, qui avait disparu de plusieurs secteurs suite aux travaux d'aménagement du camping, devenu « village » en 2017, recolonise une bonne partie du site.

Les effectifs semblent toutefois en diminution sur la zone humide au sud, qui abrite la principale population. Globalement 85 espèces de papillons diurnes (dont 79 de rhopalocères et 6 de zygènes) ont été observées sur le site depuis le début du suivi dont 61 en 2021 (60 espèces de rhopalocères et une de zygène).

Le suivi des habitats naturels et de la flore, ciblé sur les zones humides, révèle une tendance à l'assèchement et à la fermeture des milieux, avec pour corollaire une forte régression des espèces patrimoniales. Sur les quatre espèces « cibles » présentes avant les travaux, seulement deux ont été revues en 2021.

C'est pourquoi nous avons proposé à Huttopia de travailler en 2023 à la rédaction de plans de gestion, un premier portant sur les zones humides avec restauration hydraulique puis gestion de la végétation, et un second applicable à l'ensemble des zones entretenues pour le fonctionnement du village, afin de mettre en place d'un mode de gestion plus favorable à la flore et à la faune, en particulier aux insectes (papillons diurnes, criquets et sauterelles...).



IMAGO DE DIANE,
1ER AVRIL 2021



CHENILLE DE DIANE,
SUR ARISTOLOCHE
À FEUILLES RONDLES,
28 MAI 2021

CARRIÈRE DE CRUAS, CALCIA

Suivi des populations de Cytise à longues grappes et des papillons (mesures compensatoires). Rédaction du rapport de l'année 2021 et prospections de terrain de l'année 2022.

SITE HUTTOPIA DE VAGNAS

Suivi des zones humides, de la flore remarquable et des papillons (mesures compensatoires). Rédaction du rapport du suivi de l'année 2021.

PARC ÉOLIEN SERRE DE FOURCHES, NIOLANS

Suivi de la migration des oiseaux et des rapaces locaux (mesures compensatoires). Exploitation des données et rédaction partielle du rapport.

PARC PHOTOVOLTAÏQUE LANAS, URBASOLAR

Fin du suivi du chantier de construction du parc de Lanas 2 et rédaction du bilan. Rédaction du rapport sur le suivi écologique (flore, oiseaux, papillons...) de l'année 2021 (mesures compensatoires).

PARC ÉOLIEN SERRE DE FOURCHES, PTPLM

Rédaction de notes pour la DREAL dans le cadre du remplacement d'une éolienne.

CARRIÈRE DE CHATEAUBOURG, CEMEX

Suivi des populations de deux espèces de papillons (le Damier de la succise et l'Azuré du serpolet (mesures compensatoires). Rédaction du rapport de l'année 2020 et prospections de terrain de l'année 2021.

CARRIÈRE LE TEIL, LAFARGE

Rédaction du rapport sur les inventaires menés en 2021 sur la carrière. Prospections de terrain sur le site compensatoire de Viviers (flore et papillons diurnes) dans le cadre de mesures compensatoires.

CARRIÈRE DE LA MONTAGNE D'ANDANCE, CHEMVIRON

Rédaction du rapport du suivi de l'année 2021 (flore, oiseaux nicheurs, papillons) dans le cadre de mesures compensatoires.

PARC PHOTOVOLTAÏQUE LARGENTIÈRE, ABD SOLAIRE

Suivi écologique de l'année 2022. Prospections de terrain et rédaction du rapport.

INVENTAIRES POUR L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Des inventaires sont également réalisés dans le but d'améliorer les connaissances afin d'évaluer des enjeux patrimoniaux, de les localiser ou d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion. Ils sont en général financés sur fonds publics (Communes, Département, Région, État ou Europe).

GESTION DES ZONES HUMIDES

Contribution à la gestion environnementale des zones humides, financement Agence de l'Eau Loire Bretagne et région Auvergne-Rhône-Alpes. Prospections de terrain (relevés floristiques) et saisie des données.

INVENTAIRE LICHENS ABEILLÈRES, SGGA

Inventaire des lichens des falaises du site du rocher des Abeillères dans la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche. Première journée de prospections en novembre.

INVENTAIRE LICHENS AUTRIDGE, SGGA

Inventaire des lichens des falaises du site d'Autridge dans la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche. Rédaction du rapport suite aux prospections de terrain de l'année 2021.

ODONATES GANIÈRE ET RUISSEAU D'ABEAU

Rédaction du rapport sur les inventaires menés en 2020.



UN EXEMPLE D'ÉTUDE RÉALISÉE

GESTION DES ZONES HUMIDES DU PLATEAU ARDÉCHOIS PAR LES AGRICULTEURS

La Frapna a mené de 1997 à 2001 une expérimentation sur la gestion des zones humides, avec un suivi réalisé sur 27 stations réparties sur 8 parcelles, sur les communes de Mazan- l'Abbaye, le Béage, Sainte-Eulalie et Cros-de-Géorand.

Chaque station expérimentale se compose d'une mise en défens (témoin) et d'une zone bien définie située en dehors du témoin. Durant le suivi, des relevés de végétation ont été réalisés chaque année en début d'été (en général avant pâturage) puis au début du mois de septembre.

Depuis la fin de l'expérimentation, certains agriculteurs ont laissé les témoins, ou même dans certains cas les ont entretenus. Une bonne partie des parcelles ont été contractualisées dans le cadre du PAEC « pentes et montagne ardéchoises ».

C'est pourquoi, dans le cadre du Contrat territorial du haut bassin de la Loire (programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne) et du Contrat vert et bleu Devès, Mézenc, Gerbier (programme de la région Auvergne Rhône-Alpes), nous avons proposé de reprendre ce suivi au début des années 2020.

Les objectifs sont d'évaluer l'évolution à moyen terme (près de 20 ans) de la végétation des zones humides utilisées par l'agriculture dans différents types de milieux humides, et son devenir en cas d'arrêt du pâturage (dans les témoins non pâturés) mais aussi de contribuer à évaluer l'intérêt de la gestion des zones humides par le pâturage, en particulier sur le plan de l'état écologique, et par conséquent pour la préservation de la ressource en eau. Cette action a été mise en œuvre durant l'été 2022.

Bien que les données ne soient pas encore exploitées, des tendances fortes apparaissent. La première, et la plus préoccupante, ne figurait pas parmi les objectifs : sur la plupart des zones humides, les relevés floristiques révèlent un assèchement très marqué, probablement en lien direct avec le changement climatique. La fréquence des années sèches était sur le Plateau ardéchois d'une année sur dix, il y a trente ans. Ces dernières années, c'est plutôt trois années sur quatre !

Par ailleurs, sur les stations où les témoins non pâturés ont été conservés, il apparaît que la richesse spécifique (nombre d'espèces) est nettement plus faible dans le témoin que dans la zone pâturée en périphérie. Cette tendance est à confirmer par l'exploitation complète des données.



Station 3 de la tourbière du Savoyard
(Mazan-l'Abbaye), 29 juin 2022

ABC Saint-Paul-Le-Jeune

Depuis 2019, la commune de St Paul le Jeune mène un Atlas de la Biodiversité Communale. Ce programme vise à collecter des données sur la biodiversité communale afin d'identifier les enjeux de conservation et les menaces.

L'objectif final est de proposer, aux élus, des outils d'aide à la décision politique au regard de ces enjeux. Afin d'impliquer les habitants dans cette démarche, différentes associations et structures, dont la Frapna, ont animé des temps d'échange et d'inventaire tout au long de l'ABC. 2022 a été l'année du bilan de ce projet, mission qui a été confiée à la Frapna.



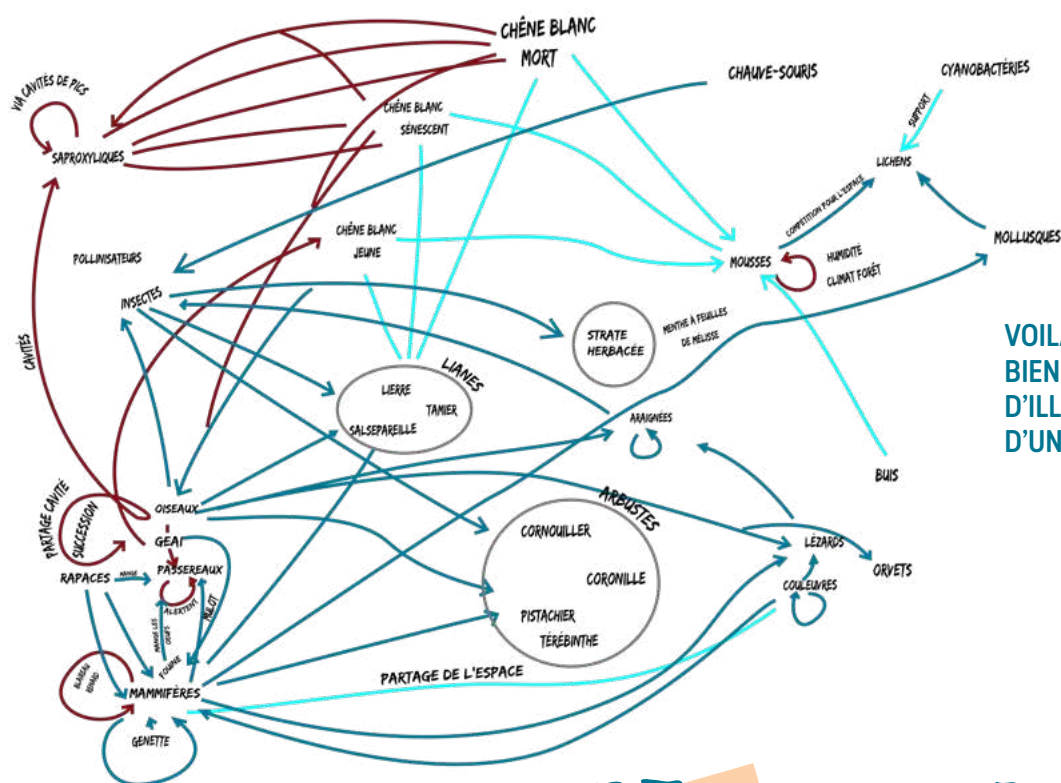
Le pin de Salzman, espèce endémique présente sur la commune de Saint-Paul-Le-Jeune.

Rez'ENS

Vers une écologie systémique

Afin de démocratiser une vision plus systémique au niveau de la gestion des milieux naturels, le programme Rez'ENS a été monté en 2021. Ce programme vise à cartographier un réseau naturel d'interactions entre espèces afin d'en faire un outil pré pédagogique de compréhension du fonctionnement complexe des réseaux à destination des élus, techniciens et éventuellement scolaires.

Avec le soutien du Département de l'Ardèche, nous travaillons sur l'Espace Naturel Sensible du bois de Païolive. Cette année, nous avons rassemblé toutes les données d'espèces connues et commencé à décrire les interactions entre ces espèces avec la collaboration de l'association Païolive. Ce projet devrait se terminer en 2023.



VOILÀ QUI ILLUSTRE BIEN QU'IL EST DIFFICILE D'ILLUSTRE LA COMPLEXITÉ D'UN ÉCOSYSTÈME

SENSIBILISER

Notre association se mobilise pour la connaissance des enjeux écologiques et le partage de cette connaissance au plus grand nombre.

Il est vain de vouloir protéger des espaces naturels ou des espèces sans l'adhésion du public et la compréhension des enjeux. La transmission des savoirs, la diffusion d'informations, font partie de nos missions principales.

Ces missions ne se cantonnent pas à la réalisation d'animations auprès du jeune public mais au déploiement de nombreuses activités destinées à tous les publics, variant les médias et les modes de diffusion.

Nous nous appuyons également sur les différents réseaux et acteurs, précieux soutiens pour relayer des informations et partager également des savoirs et des activités avec notre fédération.

Auprès du grand public

L'association a participé et/ou proposé une quarantaine de rendez-vous à destination du grand public en 2022.

PARTICIPA'SYLVE

Participa'sylve est un inventaire participatif des vieilles forêts d'Ardèche animé depuis 2017 par des volontaires en service civique. La Frapna a accueilli Lisa Janoud et Chloé Williot pour reprendre cette enquête à partir de septembre 2022. Elles sont accompagnées du trio bénévole Les Loupaiens afin de programmer des sorties de prospection pour dénicher des forêts matures en Ardèche et produire une cartographie localisant les parcelles identifiées et leur degré de maturité.



RIPISYLVES

FNE AURA et les fédérations départementales de la région sont engagées avec l'Agence de l'Eau sur un large programme de préservation des ripisylves. Un « Indice de Biodiversité et de Connectivité, l'IBCR, a été mis au point les années précédentes. En 2022, les fédérations se sont par ailleurs positionnées dans le cadre de la stratégie des aires protégées portée par l'État, en proposant des sites à protéger. FNE AURA défend une protection forte des ripisylves des cours d'eau majeurs de la Région. Afin d'enrichir notre argumentaire, la Frapna a évalué la qualité de ripisylves sur trois sites N2000 dont deux de bord d'Ardèche. Les objectifs étaient, d'une part, de former les gestionnaires à l'utilisation de l'IBCR, et d'autre part, mettre en évidence la qualité écologique de ces ripisylves et les menaces qui pèsent sur elles.



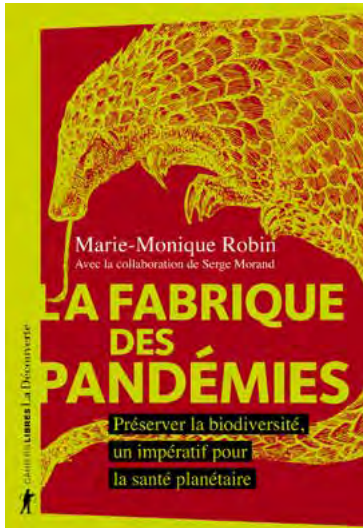
SALON DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTPELLIER

Des étudiants en gestion et protection de la nature d'une école Montpelliéraine ont convié la FRAPNA à participer au Salon de l'Environnement. Sur le thème, « Changer de mode de vie, dernière chance ? » Noémie Bencteux et Léa Rami ont proposé une conférence intitulée « Vers une métamorphose culturelle », pour expliquer en quoi une remise en question complète de notre vision du monde est nécessaire et inévitable.

Pour la revisionner :



<https://www.youtube.com/watch?v=024QFZ0VZqc>, à partir de 3h10. Un stand a aussi été tenu pour présenter les travaux de la Frapna, dont ceux portant sur la métamorphose culturelle.



PROJECTIONS DU FILM "LA FABRIQUE DES PANDÉMIES"

Le nombre de maladies et de virus infectieux émergents subit une croissance exponentielle. Dans de nombreux cas, le lien entre ces émergences et la destruction des milieux naturels dans lesquels ils ont émergé a été mis en évidence (voir ouvrages de Serge Morand entre autres). C'est également ce que raconte le documentaire de Marie-Monique Robin, « La Fabrique des Pandémies ».

Afin de sensibiliser à cette problématique, la Frapna a organisé en 2022 deux projections de ce documentaire, suivies de discussions, au cinéma des Vans. Les efforts seront poursuivis en 2023 pour sensibiliser les élus et les professionnels de santé à la nécessité de faire le lien entre les santés humaine, animale et celle des écosystèmes (Mouvement One Health).

L'association a participé à l'organisation d'autres projections débat, notamment avec le cinéma de Thueyts (pour les films "Animal" et "Mystère") et en lien avec le collectif citoyen pour le climat 07 à Aubenas.

PROJET DU GRAND AUBENAS

L'association Lignes d'horizon pratique depuis un an des marches dans le Grand Aubenas afin d'inviter à (re-)découvrir son territoire réellement vécu, les liens aux nombreuses strates historiques, la proximité avec la nature ou encore la très large place prise par la mobilité automobile.

Le 2 février, la Frapna est intervenue au centre social Au Fil de l'eau à Pont d'Aubenas, auprès d'un groupe d'étudiants en Licence 3 Aménagement de l'université de Grenoble en stage de terrain sur le projet de sentier du Grand Aubenas, pour témoigner de l'intérêt que renferme la démarche.

Par la suite, la Frapna s'est portée volontaire pour intégrer un groupe de travail qui s'est réuni deux fois pour élaborer les prochaines marches publiques. En 2023, chaque mois de l'année, une nouvelle marche sera proposée dans un secteur différent de l'agglomération et avec une thématique spécifique. L'une elle sera animée par la Frapna en avril 2023.

SORTIES NATURALISTES ET BALADES CONTÉES

Au fil de l'année, une quinzaine de sorties naturalistes ont été animées par la Frapna, en différents lieux d'Ardèche.

À saluer notamment, la motivation sans faille des Loupäïens, un trio de choc qui a proposé en 2022 sept balades autour des contes et de la découverte naturaliste.

Ils emmènent à chacune de leur sortie une vingtaine de personnes et font découvrir la faune, la flore, les histoires des lieux ainsi que des contes, d'ici ou d'ailleurs...



RENCONTRE AUTOUR DU VOYAGE

En novembre, la Frapna a accueilli dans ses locaux l'association Frau H Boom'art, à l'occasion d'un week-end de rencontres autour du voyage avec une exposition immersive avec les photographies d'Elérinna Heise.

Dans une ambiance sonore mêlant musiques récoltées dans les pays photographiés et voix extraites des carnets de voyage de la photographe, Elérinna a présenté « Namaste Namaskar » et « Rio Tinto ». Un périple au coeur du Népal, de la cité grouillante mais très spirituelle de Kathmandu au village hors du temps de Malbase. Viennent contraster les images de la ville minière de Rio Tinto avec la beauté esthétique des paysages australiens désertiques et la triste réalité d'une nature sauvage dévastée par l'exploitation industrielle.

À cette occasion, le local a été ouvert au public pour découvrir l'exposition, participer à des lectures, un voyage immobile proposé par Mélourse ainsi qu'un concert de la chorale Graines de Choeur.

TENUE DE STANDS

Grâce à nos bénévoles, l'association a pu être présente sur de nombreuses manifestations, lors de forums associatifs, de projection, à l'occasion de la semaine de prévention des déchets, etc.

CRÉATION D'UN SAC PÉDAGOGIQUE

Pour inviter les familles qui empruntent le sentier des poètes de Malarce sur la Thines (du parking au village), la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes s'est associée à la Frapna pour réaliser un sac pédagogique contenant de quoi réaliser en autonomie plusieurs activités nature au fil du sentier. La Frapna a élaboré les contenus et l'infographie de fiches pédagogiques. Chacune apporte des informations sur les milieux naturels traversés, les espèces, quelques notions d'écologie ainsi que des activités ludiques à réaliser en famille. Une paire de jumelles, une loupe, une boussole, des mini-guides, etc. complètent ces fiches.

L'outil est téléchargeable sur notre site : www.fne-aura.org/actualites/ardec/le-sac-pedagogique-pour-le-sentier-des-poetes-a-malarce-sur-la-thines/



CAMPAGNE "LES BARRAGES EN GALETS, FAUSSE BONNE IDÉE"

En lien avec de nombreuses structures agissant pour la préservation des milieux aquatiques, la Frapna a édité une plaquette pour diffuser largement des informations sur les conséquences des petits barrages en galets. Elle a été distribuée et diffusée largement au cours de l'été 2022, notamment par les éco-gardes présents sur les rivières ardéchoises.

Cette plaquette a servi également de support pour une campagne de sensibilisation plus large, avec des articles mis en ligne sur notre site et pages Facebook.



Autres publics

STAGES DE CITOYENNETÉ

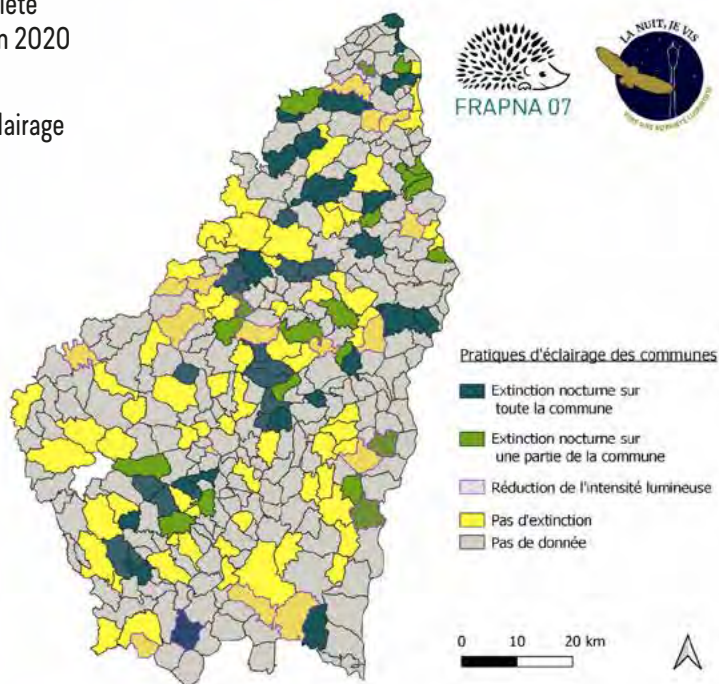
En 2022, deux stages de citoyenneté au Tribunal de Privas ont été animés. Ces stages sont destinés aux primo-délinquants ayant commis une infraction à l'environnement. En alternative aux poursuites pénales, leur est offerte la possibilité de participer à un stage de sensibilisation aux enjeux environnementaux globaux et locaux. Cette année, Anne Le Corre et Léa Rami ont travaillé sur une nouvelle mouture de stage, une fresque du climat le matin et une discussion sur les enjeux liés aux milieux aquatiques et aux ripisylves l'après-midi.

POLLUTION LUMINEUSE : LE PROJET « LA NUIT, JE VIS »

Le projet régional « La nuit, je vis », visant à promouvoir la sobriété lumineuse, s'est achevé en juin 2022. Le projet avait débuté fin 2020 et comprenait trois axes principaux :

- La réalisation d'un état des lieux des pratiques d'éclairage des communes de la région Auvergne – Rhône Alpes
- La sensibilisation du grand public et des élus
- Un appui technique et des conseils aux des élus

En Ardèche, l'état des lieux des pratiques d'éclairage a principalement été réalisé via un questionnaire envoyé aux municipalités. Des informations ont été recueillies pour 153 communes, dont 82 avaient mis en place des pratiques plus sobres en matière d'éclairage.



La sensibilisation du public, principalement réalisée en 2021, s'est poursuivie en 2022. Au total, 235 personnes auront participé aux différentes actions de sensibilisation, dont 65 élus.

Pour ce projet, un accent particulier a été mis sur la communication : dans la presse, à la radio, sur notre site internet et les réseaux sociaux. Les réactions suscitées montrent l'intérêt de nos sympathisants sur ce sujet.

Le projet s'achève sur la création d'un guide régional, le guide « ÉCLAIREURS DE NUIT », à destination des collectivités, entreprises, syndicats de copropriétés et particuliers. Il est disponible dans la rubrique « les outils » du site internet exclusivement dédié au projet (www.fne-aura.org/la-nuit-je-vis).

Pour le département de l'Ardèche, le projet a été réalisé en binôme entre une salariée de notre association et un bénévole, Denis Udrea. Un grand merci à lui pour son implication et son aide précieuse !



Les loupaiens ont organisé deux balades contées sur le thème de la nuit, à Saint Mélany et Montréal, afin de sensibiliser le grand public à l'importance de l'obscurité pour la biodiversité.

COORDINATION PÉDAGOGIQUE DE DISPOSITIFS

L'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche (EPTB), la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (pour le premier semestre) et la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes ont confié des missions de coordination pédagogique à la Frapna.

Notre coordinatrice pédagogique Sandra Compère accompagne ainsi tout au long de l'année scolaire des enseignant.es et leur classe dans la mise en oeuvre et la réalisation de projets pédagogiques, en faisant le lien entre les collectivités, les services de l'Éducation Nationale, les intervenants en éducation à la nature et à l'environnement et les classes participantes.

Chaque année, des centaines d'élèves peuvent ainsi partir à la découverte de la biodiversité et des enjeux écologiques, au cours d'interventions en classe mais surtout à l'extérieur.

Les acteurs sont unanimes quant à la nécessité d'emmener les enfants dehors. De nombreuses initiatives intitulées "Ecole Dehors" sont menées sur le territoire et nous accompagnons régulièrement les jeunes ardéchois sur ces programmes.

INTERVENTIONS AUPRÈS DES SCOLAIRES

ÉCOLE DEHORS

Comme dit plus haut, de nombreuses classes en Ardèche pratiquent ce que l'on nomme l'École Dehors. Les équipes enseignantes balisent un temps régulier au cours duquel les apprentissages scolaires se déroulent hors les murs, dans un espace de nature qui devient ainsi un lieu familier pour les élèves.

Des éducatrices et éducateurs accompagnent ces classes, non pas à chaque sortie mais au fil de l'année, pour apporter d'autres contenus, leur connaissance des milieux, des espèces, du vivant... Des activités naturalistes, sensorielles, immersives sont menées, reliant les élèves à un espace et à la communauté de vie qui s'y déploie.

En 2022, Sandra Compère a ainsi suivi au fil des saisons la classe de cycle 3 de l'école publique des Vans en accompagnant l'enseignante et ses élèves au cours de 5 séances au coeur de la Réserve Nature Régionale des Grads de Naves.

Pendant ces interventions, les élèves ont travaillé par petits groupes sur différents ateliers mêlant les apprentissages scolaires et la découverte concrète de leur milieu de vie et des processus biologiques dont nous dépendons toutes et tous.

ANIMATIONS À LA DÉCOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES

En renforçant l'équipe au printemps avec un poste dédié à l'animation nature, nous avons pu réaliser plus d'une quinzaine de projets avec des classes sur les bassins versants de l'Ardèche et de l'Ouvèze. Ainsi une cinquantaine d'interventions ont été réalisées par Mathis Trollat, en alternant ateliers de découverte en classe et en sortie.

PÉRISCOLAIRE

En 2022, nous sommes intervenus plus ponctuellement auprès du périscolaire, avec trois interventions auprès de ces publics.



TOUT PETITS

Pour la seconde année, grâce à l'implication d'une bénévole, nous avons pu accueillir les assistantes maternelles de la Petite Maison des Vans ainsi que la quinzaine d'enfants dont elles s'occupent.

À intervalles réguliers, les enfants sont venus passer la matinée au cœur de la Forêt, dans la Réserve Naturelle Régionale des Grads de Naves.

La Frapna ainsi que la propriétaire de la RNR sont enchantées de savoir que cet espace naturel préservé profite à de nombreux groupes accompagnés, dès la toute petite enfance, pour vivre une immersion grandeur nature, à proximité du bourg des Vans, sans nécessiter de longs déplacements.

Les assistantes maternelles connaissent désormais le site et la présence de la bénévole de la Frapna permet de faciliter l'accueil du groupe, qui ne pourrait nous rendre visite si régulièrement sans financement pour prendre en charge le temps d'un salarié pour accompagner le groupe dans la RNR.



Les enfants de la Petite Maison en visite dans la réserve.

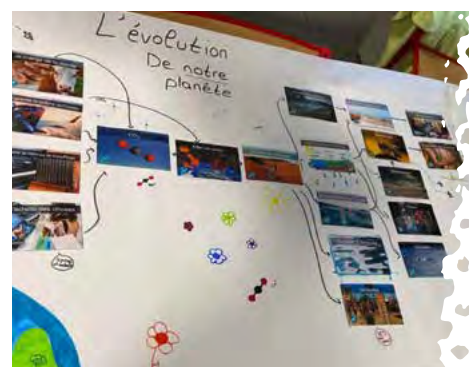
FRESQUE POUR LE CLIMAT

Le changement climatique est un problème collectif complexe, mais il est encore très mal compris par l'ensemble de la population. Nous avons peu de temps, et c'est en comprenant ce défi ensemble que nous apporterons des réponses à la hauteur. La Fresque du Climat permet à chacun de déclencher des actions constructives face aux enjeux du changement climatique. L'ambition du projet est de créer une chaîne d'acteurs pour rapidement relayer cette pédagogie climatique de qualité, et atteindre le point de bascule sociétal qui permettra le tournant vers un monde bas-carbone.

En rejoignant cette dynamique, la Frapna utilise la Fresque pour sensibiliser à cette thématique différents publics. Elle intervient auprès d'adultes, d'étudiants, de collégiens, etc. pour animer des discussions et changer les consciences.

Dans le cadre de la Fête de la science, trois ateliers ont été menés avec les 3èmes du Collège des Vans. Ces interventions ont été prises en charge par la Communauté de Communes du Pays des Vans et le Département (ENS). Un autre atelier a été animé auprès du Centre de loisirs de Largentière, à la demande de la Communauté de Communes du Val de Ligne.

Un site internet permet d'accéder aux ateliers en ligne et aux ressources pour celles et ceux qui souhaiteraient devenir bénévole, se former ou accueillir des ateliers dans leur structure. <https://fresqueduclimat.org/> 



Léa Rami et Lorraine Delthel animant un atelier Fresque pour le climat

INTERVENTION EN LICENCE PROFESSIONNELLE GENL

Le 15 mars 2022, Lorraine Delthel, ancienne étudiante en licence professionnelle GENL du CERMOSSEM, a définitivement quitté la casquette étudiante pour intervenir face à la nouvelle promotion. L'intervention portait principalement sur l'implication de la Frapna dans la gestion des sports de nature en Ardèche, en lien avec la CDESI. L'occasion de diffuser le film "Tous autour de la Table", réalisé par Lorraine en 2021 dans le cadre de son mémoire. Lorraine a pu aussi présenter l'association et le réseau FNE aux étudiants avec ses différents axes d'actions.

Médias de diffusion

En dehors des interventions en « face à face », l'association s'emploie à sensibiliser, vulgariser et informer en partenariat avec différentes structures, notamment Fréquence 7 qui nous accueille sur ses ondes depuis près de 8 ans.

LES CHRONIQUES DU HÉRISSEON

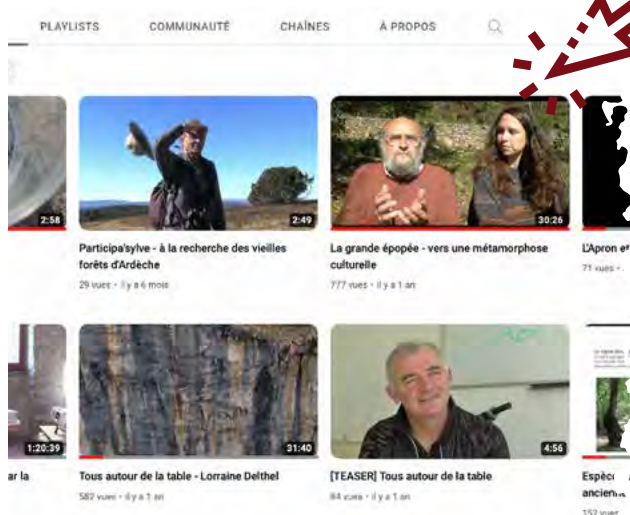
Elles ont été initiées en 2015 par Sandra Compère, salariée de l'association, accompagnée de David Ranchin (qui était administrateur à l'époque) au cours de trois saisons. Françoise Dasque et d'autres bénévoles de la Frapna ont pris la suite pendant quatre saisons et c'est désormais une autre salariée qui réalise cette émission.

Après 7 éditions de découverte de la biodiversité ardéchoise, la Frapna s'est renouvelée pour proposer un nouveau format. La nouvelle saison a débuté en septembre 2022 animée par Lorraine Delthel. L'émission radio traite de l'écologie sous toutes ses formes : philosophie, art, culture, science et initiatives locales, etc. Les chroniques du hérisseon sont diffusées un vendredi sur deux à 16h30 (les autres vendredis sont animés par l'association Terre et Humanisme). Les émissions sont à retrouver en replay sur : www.frequence7.net/emissions.php?nom=replay/son/POD00067.xml ainsi que sur notre site internet : www.fne-aura.org/publications/ardeche/chroniques-du-herisson-nouvelle-saison-nouvelle-formule/

LES CHRONIQUES DU HÉRISSEON



DES VIDÉOS EN LIGNE SUR YOUTUBE



ACTU FRAPNA

Pendant huit ans, pour répondre à une demande de l'association, une petite équipe constituée de Laura Dreyfus Houeix, Jean-Pierre Boudeau, Michel De Marco, Vincent Le Besnerais, Daniel Mayet et de quelques collaborateurs occasionnels, a assuré la parution tous les deux mois d'Actu Frapna à destination des adhérents. Les rédacteurs de ce modeste bimensuel se sont efforcés, durant cette période, d'informer les lecteurs de manière succincte et accessible, sur la vie de l'association, les actions mises en œuvre par les bénévoles comme les salariés, leurs succès mais aussi leurs échecs, les arrivées et les départs des uns et des autres. En outre, très régulièrement, les spécialistes en la matière proposaient un article naturaliste. Un sondage établi en novembre 2022 attestait d'une part de la lecture de ce périodique par ses destinataires et, d'autre part de leur satisfaction d'ensemble. Hélas, pour des raisons internes à notre fonctionnement et suite à l'inévitable lassitude des rédacteurs, cette aventure a été suspendue. Pour autant si d'aucuns souhaitent relever le flambeau, libre à eux d'y procéder. De cette façon, suite à une interruption de quelques mois, nos adhérents retrouveraient Actu Frapna.

INFOLETTRE

Nos adhérents reçoivent mensuellement une lettre d'information présentant les actualités de la Frapna.

SITES ET RÉSEAUX SOCIAUX

Bien que nous ne soyons probablement pas assez actifs sur ces différents médias, nous alimentons notre site internet régulièrement, ainsi que nos pages sur Facebook et Instagram, où nous relayons de nombreuses informations.

MOBILISER

La force de l'association réside dans l'implication de ses membres et sa capacité à mobiliser les acteurs et les citoyens. Active sur le département depuis la fin des années 70, la Frapna travaille quotidiennement avec de nombreuses structures, cherche à faire comprendre les enjeux écologiques et la nécessité de déconstruire nos *a priori* culturels pour faire émerger collectivement une nouvelle culture et de nouveaux modes de pensée.

RÉSEAU PÉTALE 07

Actif au sein de différents réseaux, la Frapna fait partie des membres administrateurs du collectif d'éducation à l'environnement Pétale 07. À ce titre, elle s'investit auprès des acteurs pour promouvoir l'éducation au vivant, accompagner un changement de posture vis-à-vis de notre relation au monde vivant et apporter des clés pour mieux connaître et comprendre les dynamiques écologiques, l'impact de certaines activités sur les écosystèmes, etc. Nous apportons au sein de ce collectif nos compétences et nos valeurs, pour mutualiser, partager et travailler collectivement à une évolution sociétale nécessaire.

RÉSEAU DES IMAGINAIRES

La Frapna a animé en 2022 le réseau des Imaginaires, à la confluence du milieu culturel - artistique et du milieu de l'écologie - de la préservation du vivant. Nous avons organisé deux rencontres qui se sont tenues au Pas de Côté à Mercuer et au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche réunissant une vingtaine d'acteurs du territoire.

L'objectif de ce réseau est de faire du lien entre tous, de créer des passerelles entre les structures et de co-construire des projets, en valorisant les dynamiques qui existent autour des questions écologiques et de la construction de nouvelles manières de penser nos sociétés. La fiction et les imaginaires ont un rôle à jouer dans l'édification de nouvelles façons d'habiter la terre. Les expressions artistiques offrent des outils précieux qui nous donnent la possibilité de croiser la science avec la poésie, pour investir de nouveaux espaces de réflexion.



POT DES BÉNÉVOLES

Le lundi 24 octobre 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine de bénévoles pour un pot de rentrée. C'était une belle occasion de partager un temps convivial pour se rencontrer et refaire du lien entre toutes les personnes mobilisées.

Ce pot a aussi permis à une dizaine de personnes de rejoindre le réseau des bénévoles et de discuter des différents champs d'implications possibles au sein de l'association.

Aujourd'hui des groupes de travail ont été lancés sur différentes thématiques, un moyen efficace d'amplifier et coordonner nos actions sur le territoire et de dynamiser notre vie associative.



Nos

finances

NOS FINANCES

Compte de résultat 2022

Le résultat net comptable de l'année 2022 est de **-43 598 €**. Le montant des charges reste assez stable entre 2021 et 2022, donc ce déficit s'explique principalement par la baisse des revenus de l'association, notamment la diminution des prestations de services, des adhésions et des dons.

Entre 2021 et 2022, le total des produits¹¹ passe de 332 214€ à 270 791€, soit une diminution de 18,5%.

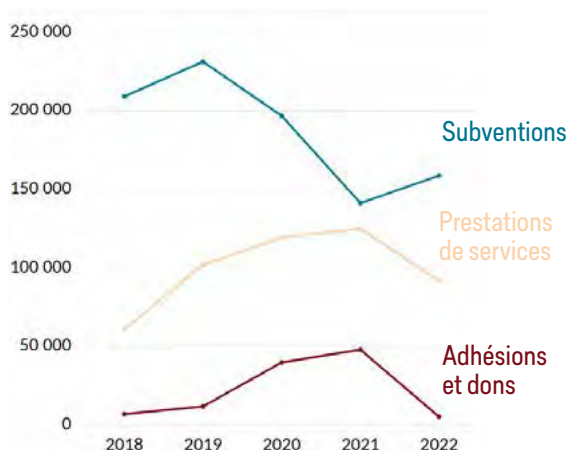
La tendance amorcée ces dernières années s'inverse en 2022 et nous notons une diminution des prestations de services (-26%) tandis que les subventions publiques sont en légère augmentation (+12%). Les produits liés aux adhésions sont également en baisse.

En 2021, plus d'une vingtaine d'associations étaient adhérentes, tandis qu'elles sont 12 en 2022. Plusieurs associations locales se sont dissoutes, et il a été décidé de restreindre l'adhésion à des associations dont les statuts mentionnent la protection de l'environnement. Les adhésions individuelles ont également diminué, passant de plus de 200 à environ 150 individus.

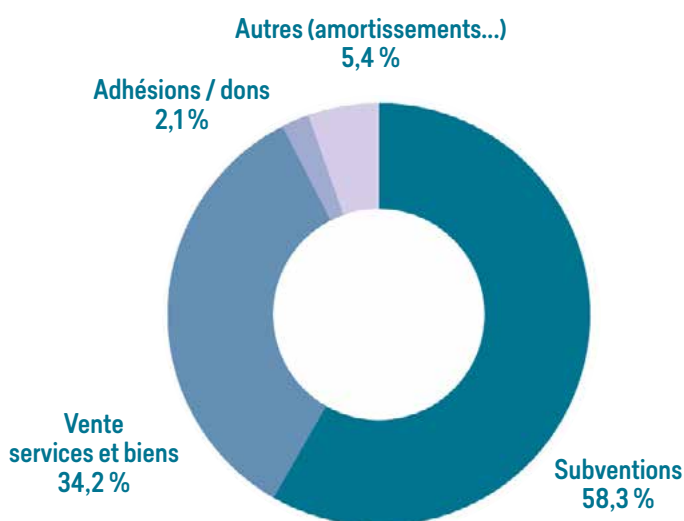
Les subventions constituent toujours la majorité des produits de l'association (58,3%). Ces subventions nous sont accordées pour réaliser des projets spécifiques. Par exemple, la Région Auvergne-Rhône-Alpes finance en partie la gestion de la RNR des Gras de Naves. L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse nous finance pour réaliser un plan d'action sur l'eau, mêlant des missions de veille, de sensibilisation et de participation à des temps de concertation. Le Conseil Départemental participe au financement de la Frapna pour notre participation à la sensibilisation et concertation sur la conciliation de la pratique des sports de nature et de l'environnement, ainsi que des actions de vie associative.

¹¹ Sont sortis de ce calcul les produits exceptionnels, notamment le legs d'un montant de 129 933€ imputé à 2021

ÉVOLUTION DES CATÉGORIES DE PRODUITS SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

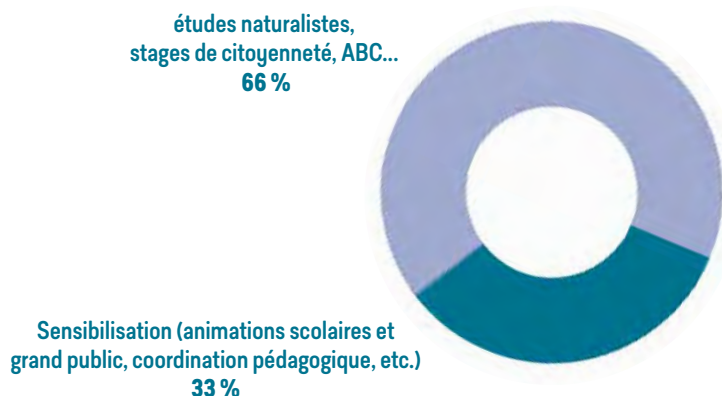


RÉPARTITION DES PRODUITS EN 2022



DÉTAIL DES VENTES

En plus de percevoir des subventions pour réaliser des projets spécifiques, la Frapna propose des services. Ce type d'activité représente 34% des recettes de l'association. Les études et suivis naturalistes représentent 66% de ces ventes et la sensibilisation (coordination de programmes pédagogiques et animations diverses) en représente 33%.

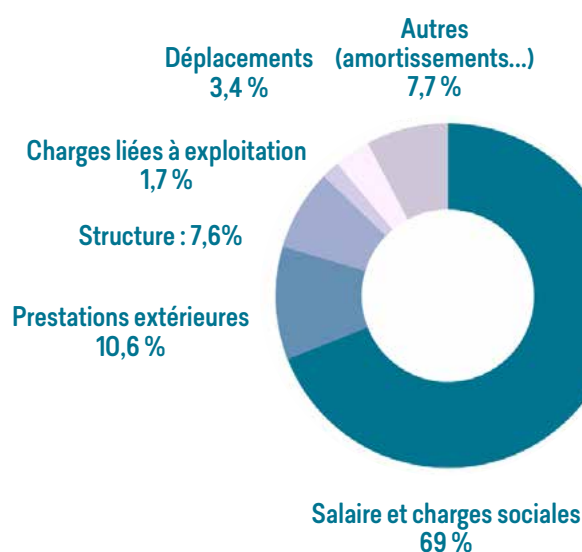


CHARGES

Le montant global des **charges** est en légère diminution par rapport à 2021 : il évolue de 338 791€ à 312 928€, soit une diminution de 7,5%, principalement dû à la diminution de la masse salariale.

Les charges de structure sont en légère augmentation du fait de l'inflation (5%). Les frais de déplacement augmentent eux aussi, car les indemnités kilométriques ont été revalorisées pour pallier l'augmentation du prix du carburant.

Les salaires et charges sociales afférentes sont le principal poste de dépense de l'association (69%).



LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette année, le bilan financier est insatisfaisant, les aides de nos partenaires sont insuffisantes, les grandes structures institutionnelles se désengagent petit à petit, les dons restent limités, nos marges sont trop faibles lors d'interventions de nos chargés de missions. Néanmoins, conscients de la baisse de nos recettes bien que nos dépenses aient été bien maîtrisées en 2022, nous avons travaillé ce premier trimestre 2023 à un ensemble de mesures pour rétablir l'équilibre de notre compte de résultat. Nous avons bâti un budget 2023 réaliste et conforme aux objectifs prioritaires que nous nous sommes fixés : conforter notre équipe au CA, mobiliser de nouveaux membres et de nouveaux dons, fédérer plus d'associations et développer le mécénat d'entreprise et les partenariats avec des fondations engagées pour la protection de la nature.

C'est avec une certaine sérénité cependant que nous pouvons aborder l'année 2023, nous avons des fonds associatifs suffisants pour nous aider à franchir ce mauvais moment, mais le message est clair : nous n'avons plus les moyens de continuer ainsi

Prévisions 2023

Le budget prévisionnel 2023 est basé sur des prédictions raisonnables. De nombreuses incertitudes, liées notamment à la reconduction des subventions publiques, nous appellent à une grande prudence. La Frapna aimerait porter une attention particulière pour développer les ressources liées à la générosité du public et au mécénat d'entreprise.

CHARGES		PRODUITS	
60 – Achats	4 000 €	70 – Vente de prestations de services	125 020 €
Matières et fournitures	4000	73 – Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 – Subventions d'exploitation	175 852 €
61 – Services extérieurs	21 200 €	Agences de l'eau	88 150 €
Locations	19000	OFB	
Entretien et réparation	1000	Région	20 167 €
Assurance	1200	Département	15 000 €
Documentation		Communautés de communes, communes	10 000 €
62 – Autres services extérieurs	58 144 €	DREAL	4 800 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	46964	Aides privées (fondations ...)	18 852 €
Publicité, publications	600	Fonjep	7 100 €
Déplacements, missions	10400	Autre	11 783 €
Services bancaires, autres	180		
63 – Impôts et taxes	1 344 €		
Autres	1344		
64 – Charge de personnel	236 479 €		
Rémunérations	176743	75 – Autres produits de gestion courante	28 195 €
Charges sociales	55028	Cotisations	4 995 €
Autres charges de personnel	4708	Dons manuels – Mécénats	20 000 €
65 – Autres charges de gestion courante	1 400 €	Loyer	3 200 €
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements et provisions	6 500 €	78 – Reprises sur amortissement et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices		79 – Transferts de charges	
TOTAL DES CHARGES	329 067 €	TOTAL DES PRODUITS	329 067 €

La Frapna commence l'année avec une base solide en trésorerie (140 706,83€ au 31-12-2022), qui va permettre à l'association d'anticiper les délais de paiement de ses différents financeurs. Une grande vigilance et réactivité devront toutefois être mises en œuvre pour faire face aux incertitudes et aléas à venir.

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Le travail de la Frapna ne serait pas possible sans l'appui de nombreux partenaires qui œuvrent, à travers ou aux côtés de la Frapna, pour la protection de la nature. En plus des organismes qui nous font confiance en nous soutenant financièrement, l'association est entourée de nombreux partenaires techniques, incluant nos associations fédérées, que nous remercions chaleureusement pour leur travail. Ci-dessous nos principaux partenaires





Retrouvez-nous sur www.fne-aura.org/ardecbe



Document édité par la FRAPNA 07, 47, rue Jean-Louis Soulavie - 07 110 LARGENTIÈRE

Coordination et rédaction : Noémie Bencteux, avec les salarié-e-s et les bénévoles de l'association

Merci à FNE Aura pour la maquette. Mise en page : Sandra Compère, réalisation : FRAPNA 07 - Février 2023

Crédits photos / images : © FRAPNA 07, © FNE Aura.